

Herceptin® (trastuzumab) : nécessité de mesures de surveillance cardiaque

Abderrahim DERRAJI - 2017-03-29 02:05:00 - Vu sur pharmacie.ma

En accord avec l'Agence Européenne des Médicaments (EMA) et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), le laboratoire Roche attire l'attention sur l'importance des informations relatives à la surveillance cardiaque figurant dans le résumé des caractéristiques du produit (RCP) de la spécialité HERCEPTIN ® (trastuzumab). Cette mesure de précaution permet d'assurer la prise en charge appropriée des dysfonctionnements ventriculaires gauches et des insuffisances cardiaques congestives (ICC). Conformément au RCP de la spécialité, Herceptin® (trastuzumab) ne doit être utilisé que chez les patients atteints d'un cancer du sein précoce ou métastatique ou d'un cancer gastrique métastatique, dont les tumeurs présentent soit une surexpression de HER2, soit une amplification du gène HER2 déterminée par une méthode précise et validée. [En savoir plus : lien](#)